



Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du mardi 7 février 2023

38 personnes présentes.

Présentation des nouveaux participants.

- **Myriam et Daniel (29)** : paysagiste, parkinson en 2015, reconnu en maladie professionnelle, en retraite depuis janvier. Est prêt à être référent du Collectif dans le Finistère.
- **Brigitte (44)** : militante active pour la fin des pesticides
- **Sophie (34)** : fait partie d'un conseil de développement et a travaillé avec Thérèse dans ce cadre sur l'agriculture et le développement durable. Elle vient pour s'informer.
- **Alain et Marie (44)** : est sympathisant du Collectif, essaie de le faire connaître et d'inviter les personnes malades à se déclarer.
- **Yvon Serenus (Martinique)** est président du *Comité des ouvrières et ouvriers agricoles de Martinique*, empoisonnés par le chlordécone. 375 personnes ont participé à la dernière assemblée générale. Il y a beaucoup d'ouvriers agricoles en Martinique. Enquête en cours auprès de 1500 personnes malades et ayants-droits qui ont toutes des pathologies assez graves. L'ensemble des médecins de Martinique ont reconnu que la maladie a souvent traversé les générations. 92% du peuple martiniquais ont été atteints. Des gens se sont empoisonnés sans le savoir. Suite au non-lieu qui vient d'être prononcé dans l'affaire du chlordécone, ils envisagent d'aller vers plusieurs juridictions dont la Cour de justice européenne. Une douzaine d'avocats travaillent actuellement sur le dossier. Le professeur Belpomme préconise une enquête épidémiologique, mais l'ARS semble réticente. Aucun martiniquais ne souhaite travailler dans la banane ; ce sont des caribéens qui font aujourd'hui ce travail.

1- Vie du Collectif

Assemblée Générale

Elle aura lieu le **1 avril 2023** à **CAMPEL** auprès de MAURE DE BRETAGNE (35).

Les rapports (activité, moral, financier, orientation) seront envoyés à chacun des adhérents autour du 1 mars.

Nous envisageons les horaires suivants :

9h30 à 10h	Accueil
10h - 11h15	AG ordinaire
11h15 - 12h30	Échanges en groupes
12h30 - 14h30	Apéro, repas, café
14h30 - 16 h30	Table ronde avec F. DEDIEU et G. PRETE
à partir de 16h30	Conclusion et temps de rencontre

En ce qui concerne le contenu, nous nous intéresserons à la lenteur de l'évolution des attitudes vis à vis des pesticides en dépit des démonstrations de leur dangerosité. Le dialogue reste souvent confiné entre ceux qui partagent le même avis. Cet entre-soi s'avère inefficace pour faire évoluer les attitudes. Comment en sortir ?

Nous travaillerons en groupe le matin, puis nous aurons un échange avec deux sociologues de l'INRAE, **François DEDIEU** et **Giovanni PRETE** qui conduisent leurs recherches sur ces questions. Ce sera l'objet de notre table ronde de l'après-midi.

Réunion en présentiel à Betton le 14 février à 20h

Nous avons repris les réunions en présentiel, autour de RENNES ; nous essayons de consacrer chaque réunion à un thème. Cette fois, ce sera " **Manger bio et local dans la restauration collective : témoignages et projets** "

Avec les interventions de P. GAUTIER, maire d'Evran (22) et L. BROSSARD, élu rennais

Adhésions 2022

En 2022, le nombre d'adhérents est de 456, en progression constante.

Année	Nombre
2016	127
2017	197
2018	218
2019	287
2020	327
2021	372
2022	456

En 2023, vous pouvez adhérer ou ré-adhérer (10 €) :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides

Nouvelles reconnaissances en maladie professionnelle

Depuis la dernière visio du 4 décembre, 3 nouvelles personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

			Département
Hughes	Salarié floriculture	Prostate	49
Daniel	Paysan	Prostate	22
Jean François	Paysan	Parkinson	49

Bilan depuis 7 ans

Voici la dernière version du bilan de notre action en direction des victimes : [lire ici](#)

En résumé :

- 160 personnes ont entamé la démarche
- 107 ont été reconnues en maladie professionnelle, dont 3 pour 2 maladies différentes.
- Dont une majorité d'hommes : 146 sur 160
- Dont une majorité de paysans (et viticulteurs, arboriculteurs, paysagistes) : 128 sur 160
- Venant surtout des 4 départements bretons et du Maine et Loire
- Les maladies professionnelles reconnues se réfèrent aux sept tableaux suivants et la maladie de **Parkinson** représente plus de la moitié des personnes reconnues.

N° tableau régime agricole	Maladie	Nombre
19	Hémopathies	3
22	Sclérodemie	1
58	Parkinson	53
59	Lymphomes, leucémie, myélome	27
61	Cancer de la prostate	16
HT	Hors tableau (dont 3 tumeurs cérébrales)	9
	Cancer de la prostate (régime général n°102))	1
TOTAL		110

On note que des personnes essaient de faire la démarche en direct individuellement. Quand ça ne marche pas, ils reviennent vers une démarche collective. Collectivement, on est plus fort qu'isolés.



Nouvelle reconnaissance du glioblastome comme maladie professionnelle

Ce **9 février 2023**, le **glioblastome** (tumeur cérébrale), maladie de laquelle Jean Michel HERVAULT, paysan à MOHON (56) est décédé en février 2020, a été reconnu comme maladie professionnelle liée aux pesticides par le Tribunal Judiciaire de VANNES. C'est la **quatrième fois** que nous obtenons cette reconnaissance pour une tumeur cérébrale.

Nous attendons qu'elle soit inscrite aux tableaux des maladies professionnelles !

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/pesticides-lepouse-dun-agriculteur-decede-dune-tumeur-cerebrale-obtient-gain-de-cause-en-justice-10-02-2023-MJ2C23305FF57F2RWO02JTVVYM.php>

Augmentation du taux d'IPP de Noël ROZE

Ce même **9 février**, Noël, paysan à Caro (56) a obtenu du Tribunal judiciaire de VANNES, une réévaluation de son taux d'IPP de 35 à 40% ; c'est une « petite » victoire parce que Me BARON avait demandé 50%.

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/deux-agriculteurs-morbihannais-reconnus-victimes-des-pesticides-10-02-2023-13277066.php>



Prochains rassemblements de soutien devant les Tribunaux

24-févr.-23 10h	Tribunal administratif RENNES	Voici plus de 3 ans que Gaby LEBOT , ancien employé des espaces verts à REDON (35), attend cette audience suite au refus de reconnaissance en maladie professionnelle de sa maladie de parkinson fin 2019 !!!
06-mars-23 9h	Tribunal Judiciaire d'ANGERS	Le tribunal statuera à nouveau pour la demande de reconnaissance en maladie professionnelle de Odette GRUAU , paysanne décédée le 17 juin 2020, pour tumeur cérébrale
16-mars-23 13h30	Tribunal Judiciaire de BREST	Yves RANNOU , paysan, est malade de parkinson depuis 1950 (!) ; il a été reconnu en avril 2021 et ne bénéficie d'une rente que depuis cette date, alors que la maladie est reconnue depuis 2012. Aussi contestons-nous cette date de consolidation.

Rencontre de l'assistant parlementaire de M. HIGNET, députée NUPES

Le **13 janvier**, quatre d'entre nous ont rencontré son assistant parlementaire pour lui demander de nous appuyer pour modifier les règles de consolidation d'une maladie professionnelle ;

Nous lui avons remis cette note : [lire ici](#)

Cette question pourra être posée à l'Assemblée nationale après la période de débat en cours sur les retraites.

4 cinés-débats dans l'enseignement agricole

En décembre et janvier, nous avons animé 4 cinés-débats en Maison Familiale rurale (MFR) et lycée agricole.

Nous avons été très surpris de la réaction des jeunes (moins de 18 ans). A priori méfiants vis à vis de notre intervention, ils ont réalisé l'ampleur des effets des pesticides. A un petit sondage par un enseignant, **près de la moitié des élèves ont répondu avoir déjà fait des traitements chez leur maître de stage ou leurs parents, sans certiphyto et sans protection !!!**

Après coup, nous avons appris que des parents ont apprécié qu'on ait parlé des pesticides à leurs enfants. Certains enfants ont considéré qu'on exagérait beaucoup, car « *sans les pesticides, on ne peut pas y arriver* » ou « *ça fait partie des risques du métier* ».

Rencontre de la MSA du Maine et Loire

Le 25 janvier, une délégation de 7 membres du Collectif a rencontré 4 responsables : la directrice et la sous-directrice, le médecin-conseil chef et la responsable de prévention qui nous ont accueilli de manière chaleureuse.

Le site de la MSA, comment y accéder, les informations qu'il contient, le numéro vert, phyt'attitude, comment connaître la liste des délégués cantonaux... nous ont été présentés.

En lien avec des délégués cantonaux de la MSA, nous pouvons proposer des soirées d'information ou de débat.

Nous les avons interrogées sur l'absence d'information systématique des malades MSA relevant d'une maladie professionnelle inscrite dans les tableaux. Nous avons été étonnés de leur réponse : « Si on informe tout le monde, on ne va pas y arriver et ça va coûter cher. » Ils ne sont pas choqués que des personnes ne soient pas informées de leurs droits.

Points positifs :

- Une adresse mail spécifique au Collectif va être créée qui nous permettra de les interroger en cas de questions ou problèmes concernant un dossier ou un malade.
- Les chiffres concernant le nombre de personnes reconnues en maladie professionnelles par maladie vont nous être communiqués.

Soutien à Paul François, victime d'une violente agression physique

Le 10 février, nous avons appris que Paul FRANCOIS avait été violemment agressé par deux individus cagoulés chez lui.

Nous avons publié immédiatement un communiqué de soutien : [lire ici](#)

« Face à cette situation, le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest apporte tout son soutien à Paul François et à ceux qui luttent pour l'arrêt définitif des pesticides de synthèse en agriculture. Il souhaite que la lumière soit faite sur cette agression et que des sanctions soient prises. Il demande parallèlement la protection individuelle de tous les lanceurs d'alerte dans notre pays.

Enfin le Collectif invite le ministre de l'Intérieur et toutes les organisations professionnelles agricoles à dénoncer, sans équivoque, de tels agissements criminels dans notre démocratie. »

Contact avec un Collectif d'ouvrières et ouvriers agricole de Martinique (chlordecone)

Deux membres ont participé à la visio.

Notre question : qu'attendez-vous de nous ?

- D'abord de répondre à nos demandes de renseignements.
La collaboration peut porter sur la médiatisation, montrer qu'il s'agit d'un problème global qui touche les êtres humains. On constate un mépris pour notre réalité. Il faut faire connaître largement nos problèmes.
- Sur le plan juridique, l'Etat se permet tout et n'importe quoi. Vous qui avez commencé à obtenir des résultats, nous attendons que vous nous informiez, et qu'on se coordonne.
Chez nous, l'aspect psychologique joue beaucoup. Un scientifique vient de dire aux informations qu'en 130 jours, on peut dépolluer. Certains en ont conclu que ce n'est plus la peine de se soigner. Beaucoup vivent dans un fort climat d'anxiété.

Il y a 18 mois, on a demandé qu'on fasse sur place dans les exploitations la mesure des taux dans le sang. Ça a commencé à bouger.



3-Protection des riverains

Actions en cours concernant l'eau et les pesticides

- **Diffusion du diaporama réalisé avec le Collectif sans pesticide (44) et Eau et Rivières de Bretagne**
Après une année de travail, nous avons mis au point avec le Collectif sans pesticides de Massérac et Eau et Rivières de Bretagne un outil pédagogique sur l'eau : la pollution par les pesticides, le cycle de l'eau, comprendre la gestion (très complexe) de l'eau, comment les citoyens peuvent-ils s'informer et agir ? C'est un outil assez complet qui peut servir de support pour organiser des réunions publiques. Il est désormais mis à disposition de tous ceux qui le souhaitent.
- **Invitation citoyenne à agir pour l'EAU = BIEN COMMUN à TREMARGAT (22)**

Le **28 janvier**, René et Michel ont participé à cet après-midi de mise en commun des infos et des moyens d'action, organisée par le collectif Eau S' Cours et le GAT.

Plusieurs associations ont pris la parole et partagé leurs expériences : Sage du Blavet, Eau et Rivières de Bretagne, collectif de citoyens Eau S' Cours, notre Collectif, celui de St Mayeux, protection des talus, Confédération paysanne.

Les échanges ont été riches autour d'objectifs et actions communes : obtenir des périmètres élargis sans pesticides sur les zones de captage ; obtenir un prix fixe de l'eau ; mise en commun des informations, le DROIT à l'information et à l'interpellation des élus, municipaux, ComCom et Syndicats des Eaux sur la qualité de l'eau et l'état des captages.

- **Journée « Poison d'avril » à BESLE (44) le 2 avril 2023**

à l'initiative du Collectif Sans Pesticide de Massérac avec la participation de CSP Port de Roche, La Maizon Pop, Les Hydrophiles, Collectif carrière du Tahun, notre Collectif, Bretagne Vivante, Eaux et Rivières, FNE.

Le Collectif se bat pour obtenir l'interdiction des pesticides dans l'aire d'alimentation du captage d'eau potable.

Dans ce cadre, notre Collectif animera un ciné-débat le **vendredi 17 mars à 20h à GUÉMENE PENFAO** autour de la projection du film **Secrets toxiques**.



Contestation du refus de l'agrément environnement de l'asso par la préfecture

Nous avons décidé d'attaquer devant le Tribunal administratif le refus de la Préfecture de région d'attribuer à notre Collectif l'agrément de protection de l'environnement.

Avec notre avocat François LAFFORGUE, nous avons préparé un dossier démontrant que notre action de protection de l'environnement est une dimension prioritaire de notre action. Les retombées de l'utilisation des pesticides sur les personnes sont elles-mêmes un aspect relevant de la santé environnementale.

Pesticides dans l'air en Bretagne

Le **24 janvier 2023**, nous avons rencontré AIR BREIZH, association agréée par le ministère chargé de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne.

Voici le compte-rendu de cette rencontre : [lire ici](#) et un diaporama de la situation en Bretagne : [lire ici](#)

https://www.airbreizh.asso.fr/voy_content/uploads/2022/11/air-breizh_synthese-suivi-pesticides-2021_v021122.pdf

[Une stratégie de surveillance des pesticides en Bretagne ! - Air Breizh](#)

Nous y avons appris en particulier que :

- l'analyse des pesticides dans l'air a été mise en place seulement en 2018 par Nicolas HULOT
- Contrairement à l'eau, il n'existe pas de législation sur les teneurs maxi des pesticides dans l'air.
- La région Bretagne est la seule région en France qui ne participe pas au conseil d'administration de cette agence régionale ; elle se contente de verser une subvention annuelle.
- Seul le département d'Ille et Vilaine participe à son financement.
- Le suivi des pesticides dans l'air en Bretagne est ponctuel ; il n'est effectué que sur commande financée.

Nous allons interpellier le Conseil Régional de Bretagne sur son absence de participation à AIR BREIZH.

Etats généraux des riverains organisés par Alerte Pesticides Haute Gironde

Le **18 février**, 5 d'entre nous participeront à **St Christoly de Blaye (33)** à ces Etats Généraux des riverains.

Pendant l'après-midi, les participants se répartiront autour de 3 tables rondes :

- Les questions que posent les autorisations de mise sur le marché de pesticides. Quelle protection de notre santé et de la biodiversité ?
- Quelles pratiques agricoles sur nos territoires pour y vivre et en vivre ?
- Quelles mesures de protection et d'accompagnement exigeons-nous des diverses institutions et des pouvoirs publics ?

La journée se terminera par une déclaration commune.



4- Autres points

Crise de la bio

Le **6 janvier**, nous avons publié un communiqué de presse « **la crise du bio : sortir du silence** » avec pour but de susciter des réactions :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/communique-de-presse-crise-du-bio-sortir-du-silence/>

Une publication de l'agence bio indique que plus de 2700 fermes bio auraient fermé ou se seraient déconventionnées pour repartir vers l'agriculture conventionnelle. Le système industriel continue d'être soutenu pendant que les producteurs bio qui sont extrêmement vulnérables sont en train de mourir. Un récent rapport du ministère de l'agriculture montre que l'on va vers une diminution des surfaces agricoles au profit des énergiculteurs (méthanisation...). Il existe une concurrence féroce entre les différents types d'agriculture. Autour de nous, les gens n'ont pas réalisé l'hécatombe en cours.

Une action prochaine est prévue.

Soutien à la lutte contre BRIDOR à LIFFRE (35)

Le recours contre le PLUI de Liffre a été rejeté par le tribunal administratif de Rennes et 2 autres recours, non suspensifs, attendent d'être jugés.

Une nouvelle mobilisation est prévue les **8 et 9 avril**.

Soutien aux Faucheurs Volontaires

Le **17 janvier**, Christian JOUAULT a témoigné au procès de 4 faucheurs volontaires à la Cour d'Appel de Rennes. Ceux-ci étaient jugés pour avoir peinturluré des emballages de Round-up dans des grandes surfaces.

Mise en délibéré au 28 février 2023.

Une étude épidémiologique montre le lien prouvé en Suède des dégâts provoqués par le glyphosate. Ceux qui ont détruit ces bidons ne devraient pas être condamnés mais remerciés. Leur travail est à mettre en valeur.

Soutien à la lutte contre les méga-bassines

Les **5 et 6 janvier**, nous étions présents devant les tribunaux de Niort et la Rochelle pour soutenir les inculpés.

Le **4 février**, Le Conseil d'État vient de rejeter le recours porté par les irrigants de Charente-Maritime qui contestaient la décision de la cour administrative de Bordeaux leur interdisant l'utilisation de cinq "bassines".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/la-rochelle/bassines-l-utilisation-en-charente-maritime-rejetee-par-le-conseil-d-etat-avec-des-decisions-comme-ca-on-va-finir-par-devoir-tout-importer-2708246.html>

Le **25 mars**, un **rassemblement national est prévu**. Notre Collectif y participera.



5- Échanges entre nous

- Pascal GERSTCH annonce qu'il vient de percevoir l'indemnité que la CPAM de ST BRIEUC a été condamnée à lui verser par décision du Tribunal Judiciaire de ST BRIEUC ; c'est l'aboutissement d'une lutte engagée il y a cinq ans. Reste à obtenir la reconnaissance en maladie professionnelle pour hypersensibilité aux produits chimiques.
- Fariborz (association Saulcy en vert) interroge si nous avons des contacts avec les *services hospitaliers de pathologies professionnelles* ?
Oui, nous conseillons régulièrement à des malades atteints de maladies non inscrites dans les tableaux, de rencontrer le centre de pathologies professionnelles (Brest, Rennes, Angers, Nantes) préalablement à la demande de reconnaissance.
- Thérèse interroge comment faire connaître les personnes supposées être concernées par les pesticides qui ne se déclarent pas.
Nous allons prendre contact ensemble pour expliquer comment cette démarche vis-à-vis des personnes malades des pesticides peut être conduite.
- Gilles informe du lancement de l'**Institut citoyen en santé environnementale** à MACHECOUL (44) et de la **projection d'un film citoyen à MACHECOUL le 15 février**.
https://actu.fr/pays-de-la-loire/pornic_44131/loire-atlantique-un-film-pour-comprendre-le-combat-du-collectif-stop-aux-cancers-de-nos-enfants_57281077.html

« **L'institut citoyen de recherche et de prévention en santé environnementale** verra le jour cette année à Machecoul. « Puisque qu'on constate, en Loire-Atlantique comme ailleurs en France, un manque de transparence des données de Santé publique France, de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Dreal et du registre des cancers, à qui on a demandé les données par l'intermédiaire d'un avocat, nous devons nous débrouiller par nous-mêmes. On n'a plus le temps : le temps, c'est de la vie ! » lance Marie Thibaud, à l'origine du **collectif Stop aux cancers de nos enfants** et de la création de cet institut. »

6- Liens et articles

- **10 février** : diffusion sur la chaîne LCP, dans le cadre de l'émission « politiques à table » de l'interview réalisé la semaine dernière de membres du Collectif, en particulier C. JOUAULT (à partir de la 24^{ème} mn) : <https://lcp.fr/programmes/politiques-a-table/philippe-juvin-161067>
- 2 reportages sur **Bernard GUIGNES**, membre du Collectif, arboriculteur en Tarn et Garonne, atteint d'un cancer de la prostate réalisés par :
 - JC COGREL : <https://youtu.be/ducNclobx04>
 - SECRETS TOXIQUES : <https://www.youtube.com/watch?v=i5pCv4GEpXk>

7- RAPPEL DES EVENEMENTS A VENIR

14-févr-23	20h	réunion locale 35 du Collectif thème : alimentation bio, restau collective, producteurs locaux	BETTON (35)
15-févr-23	20h	projection du film "CONCERNES" par le Collectif Stop aux cancers de nos enfants	MACHECOUL (44)
18-févr-23	9h - 17h	Etat généraux des riverains, organisé par l'association APHG (Alerte Pesticides Haute Gironde)	St Christoly de Blaye (33)
24-févr-23	10h15	Tribunal administratif pour Gabriel LEBOT	RENNES
06-mars-23	9h	Tribunal Judiciaire pour Odette GRUAU	ANGERS
16-mars-23	13h30	Tribunal Judiciaire pour Yves RANNOU	BREST
17-mars-23	20h	ciné-débat "Secrets toxiques", suivi de témoignages	GUEMENE PENFAO
25-mars-23	journée	rassemblement de soutien à Bassines Non Merci	Charentes
01-avr-23	9h30	AG	CAMPEL (35)
02-avr-23	10h	journée sur l'eau	BESLE (44)
28-juin-23	14h	Cour d'appel pour la faute inexcusable de l'employeur pour JC CHEVREL	RENNES

8-Prochaine visio-conférence :

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 1 avril 2023